



Le travail à temps partiel

Objectifs

- *Connaître l'ensemble des règles relatives aux contrats de travail à temps partiel : la réglementation figurant dans le Code du travail, l'interprétation qu'en fait la jurisprudence, les règles spécifiques au secteur émanant des conventions collectives et accords de branche.*

Programme

- Définition et mise en place du travail à temps partiel dans l'association.
- La rédaction du contrat de travail à temps partiel.
- Les heures complémentaires.
- Peut-on augmenter la durée de travail d'un salarié à temps partiel : définitivement ? temporairement ?
- Le temps partiel modulé et les autres formes possibles d'aménagement du temps de travail pour les temps partiels.
- Le statut du salarié à temps partiel.
- Le temps partiel et la Sécurité Sociale.

Durée :

1 jour – 6 heures

Public :

Cadres de direction, Responsables Ressources Humaines

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Etude de cas
- Support de vidéo projection et/ou liens remis

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

! Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.